



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rapport Biot - Pénurie de médicaments - Relocalisations industrielles

Question écrite n° 28952

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances pour savoir si le rapport de M. Jacques Biot commandé par le Gouvernement en septembre 2019 sur les pénuries de médicaments, qu'elle a évoqué en séance publique de l'Assemblée nationale le 21 avril 2020 comme base de réflexion sur la relocalisation des industries de santé en France, sera rendu public, compte tenu de l'importance de l'enjeu.

Texte de la réponse

Le 30 septembre 2019, M. Edouard Philippe, Premier ministre, confiait à M. Jacques Biot, ancien président de l'Ecole polytechnique, la mission de faire des propositions pour limiter le risque de rupture d'approvisionnement de médicaments dans un objectif de sécurité sanitaire. Le rapport de mission de M. Jacques Biot a été remis le 18 juin 2020 et rendu public à cette occasion. Il est disponible sur le site vie-publique.fr

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28952

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Économie et finances \(Mme la secrétaire d'État auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3070

Réponse publiée au JO le : [15 décembre 2020](#), page 9185